

La Municipalité actuelle appelée à respecter l'ancienne

Le quotidien 24 Heures revient régulièrement sur les mesures et décisions prises par la Municipalité. Ces informations sont utiles et relèvent d'une communication renforcée ces derniers mois par le Service communal de communication particulièrement productif. On peut s'en réjouir à juste titre car le citoyen a besoin de connaître les projets entrepris par sa commune.

Je reviens sur deux éléments relatés dans le quotidien vaudois dans lequel on lit les citations de Municipaux actuels qui se réfèrent à l'"ancienne Municipalité". Dans les deux cas, les références ne sont pas forcément flatteuses et précises.

Dans l'article "Village dans la ville, Plan-Dessus s'effrite", il est précisé par le Municipal chargé de l'urbanisme que "ce quartier a été trop longtemps mis de côté". Selon nos sources, le service de l'urbanisme et son Municipal de l'époque n'ont cessé de réhabiliter le nord des voies CFF, afin de lui redonner l'attrait qu'il mérite. La Municipalité précédente - par l'intermédiaire du service de l'urbanisme - a fait aboutir le plan de quartier au nord des voies, et a avancé très activement en vue de doter la ville d'un plan d'affectation qui malheureusement s'est vu refusé devant le peuple. D'autres éléments de réhabilitation étaient également envisagés dans ce quartier qui ont contribué aux réalisations annoncées.

Au sujet d'un article plus récent intitulé "Poutrelles métalliques en travers de la gorge" relatant l'art giratoire à Vevey et ses nombreux détracteurs, il est à nouveau fait référence à l'ancienne Municipalité par la Municipale chargée de la culture qui mentionne "Nous avons vu que cette sculpture voulue par l'ancienne Municipalité, suscitait des levées de boucliers !".

Nous n'avons pas une volonté farouche de défendre l'ancienne Municipalité qui a régulièrement fait la une de 24 heures pour des raisons pas toujours reluisantes. Cependant, nous trouvons déplacé d'essayer de démontrer que l'ancienne Municipalité n'aurait, soit rien entrepris dans le premier cas et fait tout faux dans le second cas. Précisons qu'en 2020, une élection complémentaire a eu lieu suivie d'une année sans représentant des partis du centre-droit dans la Municipalité ! Il serait apprécié de préciser de quelle Municipalité il s'agit ou s'abstenir de critiquer.

Dans ses communications officielles écrites et orales futures, la Municipalité peut-elle s'engager en se référant plus objectivement aux travaux effectués par les administrations et les exécutifs d'anciennes législatures ?

* * *

Au nom du groupe PLR.Vevey
Philippe Herminjard



Photo 24heures Chantal Darvey